

Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Bibliographie, Informations, Renseignements, Offres, Demandes, Echanges

SUPPLÉMENT AUX BULLETINS DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

ABONNEMENT
UN AN..... 2 fr. 50
Le numéro : 0 fr. 50
Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier
Toute personne qui ne se désabonne
ra pas sera considérée comme
réabonnée

Fondateur : H. LÉVEILLÉ, ☉

Directeur : Ch. DUFFOUR, ☉

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
16, rue Jeanne-d'Arc
AGEN (Lot-et-Garonne)
FRANCE

SOMMAIRE

Offres — Nouvelles. — Variétés. — Géographie botanique. — Bibliographie.

OFFRES

M. Michel GANDOGER, à Arnas, par Villefranche (Rhône), offre, en échange, des plantes récoltées dans ses voyages : Corse, Pyrénées, Espagne, Portugal, Maroc, Algérie, Tunisie, etc.

A Céder :

Bonnes plantes, bien préparées et très exactement déterminées.

S'adresser au Directeur du *Monde des Plantes*.

Vente et Echange

de plantes sèches pour herbier.

Demander liste à M. CORAZE, 2, cours de Strasbourg, à Hyères (Var).

A Vendre

Un grand herbier renfermé dans huit caisses de un mètre cube chacune, contenant principalement des plantes phanérogames de de l'Isère; 2^o un herbier spécial des Roses déterminées par Déséglise; 3^o un herbier de cryptogames comprenant Lichens, Champignons, Algues, le tout déterminé, empoisonné et classé.

S'adresser au *Monde des Plantes*.

Appel

L'Herbier de l'École de Médecine et de Pharmacie de Marseille ayant été détruit, M. le Docteur GABRIEL, professeur de Botanique à l'École, fait appel à la généreuse bonne volonté des Botanistes français et étrangers

qui voudront bien l'honorer de leurs envois à l'adresse suivante : Chaire d'Histoire naturelle, Ecole de Médecine et de Pharmacie, Château du Pharo, Marseille (B.-du-Rh.).

Oblata Despaty

M. M. DESPATY, instituteur à Nainville-les-Roches, par Soisy-sur-Ecole (Seine-et-Oise), se tient à disposition des confrères qui désireraient échanger ou acquérir des plantes de France; il se fera un devoir d'envoyer sa liste d'oblata à tout confrère qui la lui demandera.

Noté, au hasard, après un aperçu de sa liste :

Thalictrum macilentum Jord.; *Alyssum xerophilum* J. et F.; *Biscutella pyrenaica* Huet du Pav.; *B. Arvernensis* Jord.; *Dianthus Catalaunicus* Pourr.; *Cerastium pyrenaicum* Gay; *Pirola umbellata* L.; *Saxifraga firmata* Luizet; *S. pubescens* Pourr. var. *minor* Luizet; *Xatardia scabra* Meissn.; *Anthemis secundiramea* Biv.; *Pyrethrum hispanicum* Gaut.; *Carduus carlinoides* Gouan.; *Centaurea sempervirens* L.; *C. dracunculifolia* Duf.; *Galeopsis pyrenaica* Bartl., var. *nana* Willk; *Limonium monopetalum* Boiss.; × *Polygonatum intermedium* Bor., var. β; *P. Bœnnighauseni* Rouy; *Glyceria nervata* Trin; *Nardurus Salzmanni* Bois.

M. BIOMET, professeur à la Faculté catholique, à Angers, céderait les ouvrages suivants :

GRENIER et GODRON : Flore de France, 3 vol. reliés.	30 fr.
BOREAU : Flore du Centre de la France, 1 ^{re} éd. rel.	5 »
2 ^e éd. rel.	20 »
CHEVALLIER : Flore des environs de Paris, 3 vol.	15 »

ROUY et FOUCAUD : Flore de France, vol. 1 à 6.	30 »	PATOUILLARD : Les hyménomycètes d'Europe.	6 »
CLAVAUD : Flore de la Gironde.	10 »	ARVET-TOUVET : Le hieracium des Alpes françaises.	4 »
BATTANDIER et TRABUT : Flore de l'Algérie, 2 vol.	20 »	AUG. DAQUILLON : Leçons élémentaires de botanique.	5 »
KOCH : Synopsis Floræ germanicæ, rel.	6 »	MOUTON-FONTENILLE : Dictionnaire des termes techniques de botanique.	8 »
DELESSERT : Icones selectæ plantarum, 5 vol. cart. (2 exemplaires).	100 »	LE MAOÛT et DECAISNE : Flore élémentaire des jardins et des champs.	8 »
KICKX : Flore cryptogamique de Flandres, 2 vol.	15 »	M. VILLARS : Histoire des plantes de Dauphiné, 4 vol.	70 »
BOULAY : Flore cryptogamique de l'Est, Muscinées.	8 »	J. FOURREAU : Catalogue des plantes qui croissent le long du Rhône.	6 »
SCHIMPER : Synopsis Muscorum europæorum, 1860, rel.	10 »	Abbé CARIOT et D ^r S ^t -LAGER : Botanique élémentaire, descriptive et usuelle, 3 vol.	15 »
BRUCH et SCHIMPER : Bryologia europæa, complet avec suppléments, rel. en 6 vol.	600 »	GILLET et MAGNE : Nouvelle Flore de France.	7 »
CORBIÈRE : Muscinées de la Manche.	5 »	ACLOQUE : Flore de France.	14 »
EKART : Synopsis Jungermanniarum, relié.	10 »	A. HÉRAUD : Nouveau dictionnaire des plantes médicinales.	6 »
GILLOT et LUCAND : Catalogue raisonné des champignons supérieurs.	10 »	H. SUDRE : Les hieracium du centre de la France.	8 »
TH. FRIES : Lichenographia Scandinavica, 2 vol.	10 »	R. DE NOTER : L'hybridation des plantes.	2 50
NYLANDER : Synopsis methodica Lichenum, 2 parties.	40 »	GIRARD : Les plantes étudiées au microscope.	3 50
1 partie seulement.	30 »	S'adresser à M ^{lle} MAZELLIER à Nyons, Rhône.	
MALBRANCHE : Lichens de Normandie.	5 »		
LAMY de LA CHAPELLE : Lichens du Mont-Dore et de la Haute-Vienne.	5 »		
LAMY de LA CHAPELLE : Lichens de Caunterets et Lourdes.	5 »		
RABENHORST : Flora europæa algarum aqua dulcis, 3 vol. rel.	30 »		
3 vol. cart.	20 »		
VAUCHER : Histoire des conferves d'eau douce.	10 »		
NYLANDER : Exposition synoptica Pyrenocarporum.	5 »		
NYLANDER : Recognition monographica Ramolinarum.	5 »		
STAHL : Beitrage zur Entwicklungsgeschichte der Flechten, 2 parties.	10 »		
ZUKAL : Morphologische und biologische Untersuchungen über die Flechten.	10 »		
ZUKAL : Flectenstudien.	10 »		

Bibliothèque Saulses-Larrivière

E. GERMAIN de SAINT-PIERRE : Nouveau dictionnaire de botanique.	25 fr.
P. DUCHARTRE : Eléments de botanique.	20 »
PLANCHON et COLLIN : Les drogues simples d'origine végétale, 2 vol.	20 »
R. DE NOTER : Monographie horticole des plantes bulbeuses.	4 »
ANTONIN BOSSU : Traité des plantes médicinales indigènes, 2 vol.	35 »
Abbé CARIOT : Botanique, 3 vol.	20 »
J. DENIKER : Atlas manuel de botanique.	30 »
COSTANTIN et DUFOUR : Nouvelle Flore des champignons.	6 »

NOUVELLES

Notre confrère M. E. ROCHER, notaire à Mayenne (Mayenne) nous signale quelques stations nouvelles pour ce département :

Gypsophila muralis L., abondant sur la route de Commer à Montsurs, à environ 3 kilomètres de Commer;

Dipsacus laciniatus L., un pied à Mayenne, chemin du Pommier;

Calendula arvensis L., Mayenne, gare de Saint-Baudelle, sur les voies de garages;

Nicandra physaloides Gaertn., un pied à Coubert au « Champ de paille » dans une culture de pommes de terre.

M. DELAUNAY, avocat à Mayenne, a découvert à Mayenne, sur les vieux murs, le *Corydalis ochroleuca* Koch., nouveau pour le département.

Le Gui sur *Sorbus Aucuparia*

M. le professeur E. COTTEREAU a observé cette année, en septembre, le *Gui* sur *Sorbus Aucuparia* L., en bordure du parc de Planet à Saint-Léger en Yvelines, dans la forêt de Rambouillet (S.-et-O.).

Le sujet porte-gui paraît avoir une douzaine d'années environ, et la plante parasite y est vigoureuse et assez abondante.

VARIÉTÉS

Au sujet de *SPARTINA TOWNSENDI* Groves

Je puis ajouter quelques mots à l'intéressante note de M. l'abbé LETACQ au sujet de cette espèce (voir Monde des Plantes, n° 125,

p. 8). *Spartina Townsendi* Groves semble être en voie de diffusion en France; en 1915, des échantillons de cette plante, provenant de l'estuaire de la Seine à Tancarville (Seine-Inférieure), furent présentés à M. Jeanpert. Trois ans après, mon ami S. Janowicz trouvait cette plante dans les vases salées de l'embouchure de l'Orne, à Sallenelles (Calvados). Enfin, je l'ai moi-même observée à plusieurs reprises sur le littoral est du Cotentin, entre St-Waast-la-Hougue et Morsalines. Elle existe même près du château de la Hougue, où elle forme, dans les vases salées, de petits îlots croissant séparément du *S. stricta* Roth., abondant à cet endroit.

Probablement importé dans ces localités, le *S. Townsendi*, considéré comme un hybride de *S. stricta* × *alterniflora*, se comporte comme un hybride fixé (*S. alterniflora* Lois. n'a pas encore été constaté en Normandie ni en Bretagne). Il existe vraisemblablement dans des localités bien plus nombreuses que celles constatées jusqu'à ce jour. P. LE BRUN.

Une excursion botanique chez les Chelleuhs du Grand Atlas

Le 24 mars 1920 nous dûmes nous rendre jusqu'au pied du Grand Atlas, au sud de Marrakech, à Amizmiz, première bourgade chelleuhe du Goundafa, étroite vallée qui constitue un lieu de passage très fréquenté et aboutit aux cols de Tizi n'test, de Talat n'Yacoub, Tizi n'ouichdan d'où l'on descend sur la vallée du Haut-Sous, Ras-el-oued. Des raisons d'ordre militaire avaient empêché le gouverneur de Marrakech de nous accorder l'autorisation de circuler dans le Sous et même le Grand Atlas au delà des régions de sécurité effective.

C'est pourquoi nous dûmes nous résigner à ne pas dépasser cette zone, limitée précisément à Amizmiz, terminus de la piste carrossable.

Nous étions accompagnés de notre excellent ami M. Emile Jahandiez, le botaniste bien connu avec qui nous avons exploré l'intérieur du Maroc pendant deux mois et de deux touristes rencontrés à Marrakech, le marquis de C..... et M. R....., lépidoptérologue. L'organisation de notre petite expédition avait été réduite au minimum et devant les prétentions exagérées des chauffeurs d'automobiles nous avions pris un simple fiacre. Les fiacres de Marrakech sont de tristes guimbardes ayant déjà accompli bien des besognes en Europe, puis en Algérie, et si souvent réparées que les pièces primitives ne doivent plus y être représentées. Le cocher était un individu d'allure louche, sorte de métis arabo-sicilien parlant à peine le français qui avait accepté de nous conduire, après la défection de quatre de ses collègues, parce qu'il ne connaissait pas les difficultés de la route. Enfin nous avions un interprète chel-

leuh, sorte de voyou, comme on en voit généralement sur les omnibus automobiles marocains, qui aident le chauffeur pour dépanner sa voiture et qu'on appelle souvent « marabouts ». Ces gamins, prêts à toutes les besognes, vaguement européanisés par le port de godillots et d'une veste militaire, parfois affublés de nippes étranges, sont les intermédiaires obligatoires entre le voyageur et l'indigène; ils ont souvent de grandes facilités d'assimilation et parlent assez bien le français.

Nous partons donc de Marrakech le 24 avant le lever du soleil. A la porte Bab Rorb, les gardiens discutent avec notre conducteur et viennent nous éclairer le visage avec leur lanterne de fer blanc avant de nous accorder le passage. Il fait très froid chaque nuit dans cette région au climat pénible; malgré nos cache-nez nous grelottons et dans quelques heures le soleil nous accablera. Il se lève bientôt derrière le Grand Atlas; l'aurore très courte est cependant d'une rare beauté, les hautes cimes de l'Atlas neigeux découpant des raies sombres ou même franchement noires disposées en éventail dans l'éclat du ciel.

Nous arrivons de bonne heure à Tameslaouth, habitat du fameux chérif Moulay-Saïd. Riche et puissant, ce noble descendant du Prophète est maître absolu du village et de ses environs. Ce seigneur religieux est considéré comme un saint vénérable; étranger aux brutalités guerrières communes parmi les Chelleuhs, il s'occupe de la fructification de ses biens et dispense le bonheur chez ses clients et sujets. Sa générosité est proverbiale; son palais est en même temps la nécropole de ses aïeux chérifs, et par conséquent un lieu saint très fréquenté du Maroc. On s'y réfugie volontiers, la bienveillance d'un chérif ne trompant jamais. Il y a donc à Tameslaouth une population assez dense, notamment des pèlerins que la charmante hospitalité de Moulay-Saïd a retenus ou des brigands qui se sont mis à l'abri de la baraka du lieu saint. Le chérif est un bon vivant; bien au-dessus des interdictions coraniques, il mène une joyeuse vie et son hôtellerie gratuite est toujours ouverte aux voyageurs; chaque visite est prétexte à une bombance gastronomique. Le champagne même est purifié par son contact et il ne craint point d'en abuser lorsque des Français s'arrêtent à Tameslaouth.

L'arrivée à Tameslaouth est très pittoresque. On quitte la piste autocyclable brusquement au pied d'une immense Kasba de terre rouge toute nouvellement reconstruite par le chérif El Hadj, et on entre immédiatement dans une immense oliveraie et des champs de céréales. Des puits artésiens se joignent aux curieuses « Rhotaras » pour constituer un système d'irrigation extrêmement complet et efficace.

Les Rhotaras sont des canaux souterrains

très particuliers aux régions subdésertiques du sud marocain; ils sont constitués par des séries de puits verticaux très rapprochés les uns des autres et réunis à une certaine profondeur par une galerie creusée à travers toute espèce de roche et sans aucune maçonnerie pour la soutenir.

Cette galerie a une pente régulière calculée pour rattraper celle du sol; à ce moment l'eau resurgit et des canaux ou seguias superficiels permettent de la distribuer dans les cultures. Une Rhotara a parfois de vingt à soixante kilomètres et certaines amènent dans la plaine, à Marrakech, dans les Serhargna, dans l'Haouz l'eau des couches aqueuses souterraines fréquentes au pied de l'Atlas.

La terre régulièrement extraite de ces travaux pour leur entretien, forme autour de l'ouverture des puits verticaux de hauts bourrelets, sortes de petits cratères disposés en longues théories à travers le désert, parfois par groupes de rhotaras parallèles (anciennes rhotaras éboulées et rhotaras récentes) qui donnent un aspect bien particulier à la région.

Le palais du chérif, dépourvu de tours guerrières est contigu à une zaouïa, sorte d'abbaye sans moines mais remplie d'esclaves prêts à servir leurs maîtres d'un jour, les visiteurs du Chérif. Tameslaouth étant un lieu saint, « marabout » il est interdit d'y tuer les oiseaux; les murs extérieurs du palais sont épais, très hauts et percés de milliers de petits trous carrés où les oiseaux viennent nicher. Les pigeons surtout sont nombreux mais les merles, les moineaux bleus de Marrakech (tit-bits) abondent aussi et volent sans cesse d'un mur à l'autre ou à travers les cyprès et les orangers du jardin.

Pendant qu'on était allé prévenir le chérif de notre arrivée, notre voiture s'était arrêtée dans une cour carrée fermée par des murs-pigeonniers immenses; des rapaces divers et nombreux nichaient au sommet des cyprès ou aux plus hauts points des murs, auprès des nids des cigognes. Ces tristes oiseaux de proie qui devaient faire ripaille de pigeons paraissaient ne pas être aussi nettement « marabouts » car quelques cadavres gisaient sur les tas de fumier.

Bien entendu, malgré l'heure matinale, nous dûmes accepter l'hospitalité du chérif, homme affable et montrant une cordialité toute spontanée. Après échange de quelques politesses, il nous pria de nous tenir à la disposition de son mokhadem. Celui-ci, élégant guerrier à l'allure décidée et fière nous fit pénétrer dans un petit jardin d'orangers, de chèvre-feuilles, de rosiers. Ce fut d'abord l'indispensable cérémonie du thé et le Kaouah (café). Le thé marocain est une infusion de Nâna (*Mentha piperita* Huds) cultivée dans tous les jardins, avec une pincée de thé d'origine indo-anglaise et énormément de sucre. C'est donc un sirop épais très parfumé qui se boit très chaud en humant avec bruit. Ensuite, la soupe de pi-

ments rouges (souah), liqueur brûlante que l'on se contente de goûter et un énorme plat d'œufs nageant dans le beurre bouillant chacun d'eux étant surmonté d'un petit tas de cannelle et de chocolat pulvérisés.

Après cette collation et un petit tour de jardin, où nous pûmes admirer d'énormes plants de Chibah (*Artemisia arborescens* L.) destiné comme la Nâna à aromatiser le thé, nous allâmes remercier le chérif. Celui-ci par politesse refusait de nous laisser partir et il n'autorisa notre cocher respectueux à nous emmener qu'après nous avoir fait accepter de repasser le lendemain pour une « diffa », c'est-à-dire des festins inoubliables comme nous eûmes à en subir quelques-uns par la suite. Le mokhadem accepta un « fabor » mais à Tameslaouth souvent visité par les Européens de Marrakech, les domestiques abusent déjà du touriste et il n'hésita pas à nous demander une somme plus importante.

Nous reprenons donc sans délai la route d'Amizmiz maugréant contre l'hospitalité indigène qui tient si peu compte du temps dont disposent les voyageurs et du but qu'ils ont pu se fixer.

Grâce à l'irrigation facile de cette partie de la plaine, les terres de culture de Tameslaouth sont assez fertiles. La piste est partout coupée par le passage de seguias et par des travaux d'irrigation. De nombreux indigènes y travaillent, réglant le passage des eaux par de petites élévations de terre, sans se donner grand mal, comme des enfants qui jouent dans le ruisseau. Ils regardent notre voiture passer et démolir leurs petits travaux sans acrimonie.

Parmi les céréales nous recueillons :

Adonis microcarpa DC., var. *dentata* Batt. et Trab., *A. autumnalis* L., *Muscari comosum* Mill., *Thapsia garganica* L., *Glaucium corniculatum* Curt. (variété à petites fleurs), *Anchusa italica* Retz., *Carrichtera Vellae* DC., *Malva parviflora* L., *Fumaria parviflora* Lamk., *Anagallis arvensis* L., *Reseda lutea* L., *Psychine stylosa* Desf., *Torilis nodosa* Gaertn., var. *bracteosa* Bianca, *Scorpiurus sulcata* L., *Coronilla scorpioides* Koch., *Hypocoum pendulum* L., *Asphodelus microcarpus* Viv., *Teucrium Polium* L., *Cistus salvicifolius* L., *Cladanthus arabicus* Coss. Dans les haies : *Fagonia cretica* L., *Asparagus albus* L.

Dans les parties plus sèches, le bled typique de l'Haouz, on trouve : *Asphodelus tenuifolius* DC., *Zizyphus Lotus* L., *Linaria bipartita* Willd., *Erodium primulaeum* Welwitsch, *Salvia clandestina* L., *S. aegyptiaca* L., *Lavandula multifida* L., *Aizoon hispanica* L., *Lycium intricatum* Boiss., *Statice Thouini* Viv., *Helianthemum virgatum* Pers., *Artemisia Herba-alba* Asso., *Asteriscus pygmeus* Coss. et Dur.

En somme c'est à peu de chose près la flore des environs immédiats de Marrakech

dans ses parties les moins arides. L'*Asteriscus pygmeus* est une curieuse petite plante à sépales reviviscents.

A partir de Tameslaouth, notre cocher ne connaît plus la route; la piste autocyclable disparaissant parfois ou se confondant avec d'autres chemins, nous n'avancions que sur renseignements.

Nous rencontrons en effet de nombreuses caravanes de chameaux ou d'ânes venant du Sous, chargés de marchandises et conduits par des groupes de montagnards cheleuhs ou des Soussis au fin visage, qui nous croisent en nous lançant des quolibets.

(A suivre.)

JEAN GATTEFOSSÉ.

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE

Etude comparative, à Toulon (Var), des *Rubia lucida* et *Rubia peregrina* Linné

(suite et fin)

Dans le tome VIII, 1903, de sa *Flore de France*, M. Rouy, rénovateur de la question, n'a été, en premier lieu, nullement d'avis que le détail morphologique « pubescence » appartient en propre à une sienne « variété *lucida* » du *Rubia peregrina* (variété plus nettement formulée que celle *pseudo-lucida* de Bory et Mutel). « la plupart, dit-il, des variétés de cette espèce présentant (1) une sous-variété *pubescens* (Lange *pro varietates*) Ry, « à tiges et parfois feuilles pubescentes ». En second lieu, le savant floriste affirme qu'il connaît avec certitude l'ex-« espèce » de Linné et que cette plante végète en Corse : le botaniste Salles (— antérieurement, « Salis », presque homonyme, fut indiqué par Mutel comme premier collecteur du *Rubia lucida* dans l'île tyrrhénienne, observerai-je pour le bon principe de priorité —) lui a communiqué un spécimen recueilli à Bonifacio, caractérisé comme il suit : « Plante assez grêle; « feuilles elliptiques-lancéolées, acuminées, « non ou à peine scabres [c'est là, selon moi, « chez l'exsiccatum de Corse, un caractère « accidentel, j'en juge d'après mon contrôle « sur le vif : aux verticilles de feuilles du « *Rubia peregrina* de Toulon, les bords du « limbe foliaire des individus manquant de « vieillesse se montrent plus ou moins privés « de scabrisme]; tiges lisses ». M. Rouy en

(1) M. Rouy dit ceci à propos du *Rubia peregrina* de France mais il est fort douteux qu'il ait constaté ladite pilosité en dehors de l'Espagne. Quant à moi, je n'ai jamais aperçu, en Provence, le plus minime poil sur les tiges ou feuilles de la Garance voyageuse (espèce *glabra*, d'après tous les floristes français d'avant 1903).

témoignant par les feuilles « elliptiques-lancéolées » de l'échantillon de Bonifacio, il devient superflu — heureuse attestation de l'exactitude des choses ! — de s'acharner à la recherche d'exemplaires munis de feuilles strictement « ovales ou obovées » telles que les exigeait, en 1852, l'identification avec la variété *latifolia* Gr. Godr., pour avoir la conviction de tenir en mains le vrai *Rubia lucida* L.

Douze ans après, dans la *Flore des Alpes-maritimes* de M. Burnat, V, 2^e partie, 1915, MM. Briquet et Cavillier adoptent, de même que M. Rouy, la séparation du *Rubia peregrina* L. type et du *Rubia lucida* L. Sans faire connaître aucune station pour le continent français, ladite *Flore* spécifie : « La variété [de Bonifacio] *lucida* Rouy manque en notre dition. » Ce dire n'est point définitif: MM. Briquet et Cavillier n'ont pas aperçu, dans les Alpes maritimes, d'individus de *Rubia peregrina* avec des rameaux lisses; qu'ils fassent des recherches attentives : la forme *lucida* leur tombera sous le regard, le contraire étonnerait extraordinairement !

IV

J'arrive à mes observations et récoltes (1) faites, à Toulon, dans les haies où croit le *Rubia peregrina* L. avec de multiples modifications soit du limbe des feuilles, soit du scabrisme des entrenœuds caulinaires et raméaux.

La souche traçante du *Rubia peregrina* émet des divisions épigées, sur lesquelles s'insèrent les tiges de cette Garance appelée *voyageuse* parce qu'elles montent assez haut en s'accrochant aux plantes suffrutescentes. Si un collecteur inattentif n'abaisse pas sa main jusqu'aux basses divisions de la souche et cueille un échantillon, accompagné de ramuscules fleuris ou fructifiés, à une certaine altitude au-dessus du sol, il pourra s'imaginer que les entrenœuds les plus inférieurs des tiges sont cylindriques (telle est l'explication de la méprise de Bory et Mutel); l'expérience rectifie : les portions rez terre de la souche sont seules cylindriques; n'importe quel entrenœud caulinaire, au-dessus, fût-il dénudé foliairement par suite de sénescence, est toujours tétragone !

Négligence plus grave : un botaniste distrait au dernier point pourra ne pas prêter attention à la coexistence, dans le voisinage immédiat du rameau qu'il cueille muni d'entrenœuds lisses, d'autres rameaux à entrenœuds tous fortement scabres; il s'ensuivrait alors la simultanéité, sur un pied de *Rubia peregrina*, de 1^o la variété *pseudo-lucida* Bor.

(1) La forme *lucida* vient d'être recueillie par mes soins à 40 parts, ce qui démontre son peu de rareté relative; on la rencontrera sûrement en Languedoc et en Roussillon, comme l'affirmait Duby; de plus, il n'y a pas de motif pour qu'elle manque, vers le centre et le nord de la France, partout où le *Rubia lucida* fut autrefois cité.

et Mut., 2^o la variété *latifolia* Gr. Godr. Il faudra, n'est-ce pas ? prévenir ce botaniste distrait de l'illogisme consistant à ne point tenir compte qu'un sujet de Garance voyageuse, dans la totalité des divisions de sa souche (divisions portant les tiges aériennes), est indivisible aux yeux de la Systématique rationnelle : on ne peut récolter avec des noms *variétaux* différents, sur un même pied, tel rameau à entrenœuds lisses et tel rameau à entrenœuds scabres, sinon l'on tombe ridiculement dans la buissonnerie !!!

J'ai observé qu'un entrenœud lisse apparaît tantôt au-dessous de plusieurs qui ne le sont pas, tantôt au-dessus; souvent il y a alternance, de bas en haut ou vice versa, d'entrenœuds scabres et d'autres dépourvus d'aspérités; dès lors impossibilité de cueillir comme « variété *lucida* Ry » ces portions ambiguës de tiges ou de rameaux de *Rubia peregrina*, qu'un multiplicateur outrancier proposerait, il est vrai, d'appeler : *forma mixta* !!!

Vu tant de fluctuations morphologiques chez un sujet quelconque de l'espèce protéique Garance voyageuse, il serait antiscientifique de maintenir le rang de « variété » pour certaines portions de cette plante quand même elles fussent richement dotées d'entrenœuds lisses; la Taxonomie met à notre disposition le vocable : *forme*, seul adoptable dans les circonstances présentes; l'« espèce » du *Systema Naturæ* se réduit donc obligatoirement à une *forme lucida* !

Quant au limbe des feuilles, il y a lieu d'en reparler pour combattre l'opinion de Grenier et Godron admettant l'unique identité du *Rubia lucida* L. et de leur variété *latifolia* du *Rubia peregrina*. Rien de moins fréquent que les individus de Garance voyageuse caractérisés, tout le long des tiges et des rameaux, par des feuilles soit uniformément à limbe étroit et plus ou moins allongé, soit uniformément à limbe large et plus ou moins court. Chez cette espèce, en ce qui concerne l'ellipse et l'ovale, la régularité géométrique devient onduleuse au suprême degré; la Nature semble se jouer de l'observateur déçu de ne point rencontrer une stable conformation foliaire; MM Briquet et Cavillier ont partiellement reconnu le fait : «... Les individus de *Rubia peregrina* à feuilles elliptiques-lancéolées tendent à la variété « *latifolia*; lorsque ces feuilles sont âgées, elles présentent une ampleur plus grande que celles jeunes; parfois on voit surgir de nouveau la forme ample au voisinage de l'inflorescence... » Cela étant, que le limbe foliaire, chez le *Rubia peregrina*, rentre, selon l'occurrence, dans les catégories, muables sur un même individu : « ovales », « ovales-elliptiques », « lancéolées », « largement ovales, oblongues ou obovées », « elliptiques-lancéolées », la forme *lucida* sera toujours distinguable par des entrenœuds lisses et pourra être dite à bon droit se rattacher aussi bien à la variété *latifolia* qu'à la variété *intermedia*

de Grenier et Godron, peut-être en outre à la variété *longifolia* (Poiret) Ry (= *Rubia Requieni* Duby).

Les feuilles de la Garance voyageuse sont verticillées par « 4-6 », certifiée avec raison Mutel; d'où l'expression légitime « *foliis senis* » (le nombre maximum, six, s'étant montré fortuitement sur le spécimen de Majorque qu'étudia Linné). Bien à tort De Candolle limita ensuite à « cinq ou six » feuilles les verticilles du *Rubia peregrina* et à « quatre seulement » ceux du *Rubia lucida* !

Je terminerai en complimentant MM. Rouy, Briquet et Cavillier pour avoir tiré de l'oubli le *Rubia lucida* L. dont Grenier et Godron ne tinrent presque nul compte (au regard des auteurs du 2^o volume, 1852, de la *Flore de France*, s'agissait-il d'un pur synonyme historique ? ? était-ce une variété réellement concrète ? ?) Il est convenable que le non-scabrisme des entrenœuds, lors même qu'on considèrerait ce phénomène comme du ressort de la seule Physiologie, soit mis morphologiquement en un léger relief dans nos Flores; toutefois, insisterai-je, il ne saurait être question que d'une *forme*, échelon hiérarchique bien peu haut placé (tant pis pour le *Systema Naturæ* !) quand on songe qu'il a fallu près d'un siècle de tergiversations pour aboutir à ne plus faire cas de la fallacieuse « espèce » *Rubia lucida* en tant que plante censément étrangère à la France. La « variété » de Corse (1), à laquelle aujourd'hui certains voudraient au moins s'arrêter, n'est pas davantage recevable, avouons vu tantôt. C'est pourquoï, en adoptant la modeste *forme lucida*, quasi ubiquiste (c'est à croire), comme le *Rubia peregrina* scabre, dans

(1) Selon l'ordre chronologique, une troisième « variété » (sans indication de récolte faite n'importe où), appelée par M. Guadagno : « *Rubia sylvestris* Mill. variété *lucida* (Linné) Guad. », figure à la fin de la Note *Sulla Nomenclatura di alcune Rubie della flora europea*, Bulletin de la Société Botanique Italienne, session de Naples, 1914. La création de la susdite « variété » demandait un contrôle dans l'herbier de Linné. A cet effet, M. Ch. Lacaita, correspondant à Londres de M. Guadagno, a cherché à étayer directement la variété *lucida* de M. Rouy et indirectement celle, postérieure, de notre confrère napolitain. Comme, en 1903, M. Rouy avait fait ressortir les « feuilles non ou à peine scabres » de sa Garance de Bonifacio, M. Lacaita constata, dix ans plus tard, que l'exsiccatum du *lucida* de l'herbier de Linné possède aussi des feuilles « *lisce nei margini* ». C'est là, pourrait-on croire à tort, un détail morphologique caractérisant d'une manière sûre l'ex-« espèce » du *Systema Naturæ*; mais l'exsiccatum authentique « non possiede nè fiori nè frutti », M. Lacaita le confesse. Vu donc cette absence des organes de reproduction, le *Rubia lucida*, duquel Linné ne dit point que les feuilles ont la marge lisse (il vise uniquement les entrenœuds : « *caule lævi* »), paraîtra à tout biologiste être basé sur une tige évidemment jeune (« plante grêle », avoue M. Rouy); or j'ai affirmé plus haut qu'aux verticilles du *Rubia peregrina*, dont le *lucida* est une pure *forme*, les bords du limbe foliaire des individus manquant de sénescence sont plus ou moins privés de scabrisme ! La preuve du contraire, chez le *peregrina* de Corse ou d'ailleurs, deviendrait, certes, difficile, en présence des échantillons toulonnais de la Garance voyageuse, jeunes, adultes ou vieux, que contient mon herbier.

l'Europe méridionale occidentale et l'Afrique septentrionale, disons sans regret : « *Amicus Linnæus, sed magis amica veritas* » !

Alfred REYNIER.

Le *Matricaria discoidea* DC.

complètement naturalisé en France

Le *Matricaria discoidea* DC (ann. 1837) = *M. suaveolens* Buchen., non L. nec Koch. = *Cotula matricarioides* Bong. = *Santolina suaveolens* Pursh (ann. 1814), émigré de la partie occidentale de l'Amérique boréale, a fait son apparition en Europe dans la seconde moitié du siècle dernier. Vers 1880, Nyman, dans son *Conspectus Floræ europææ* p. 375, écrivait : Plante adventice dans maintes localités de l'Europe boréale et moyenne, devenue maintenant tout-à-fait spontanée. Quelques années plus tard, en effet, cette espèce commençait à se répandre dans les herbiers. C'est ainsi qu'en 1890 je la recevais de la Scandinavie (de Karlstad, leg. Erik Pårson) et de la province de Brandebourg (de Frankfurt, leg. Dr Behrendsen); en 1909, M. Petrak la distribuait de la Bohême (de Eisgrub in Mahren) et M. Schinz de la Suisse (gare de Zurich, leg. Dr Thellung).

En France, c'est en Normandie que ce *Matricaria* semble avoir fait sa première apparition à la fin du XIX^e siècle. En 1897, M. Corbière l'ayant centurié et distribué à la *Société Rochelaise* fit insérer sur l'étiquette l'observation suivante : « Cette plante, d'origine américaine, apparue il y a quelques années à Cherbourg et sur plusieurs autres points de la Normandie, tend à se répandre de plus en plus. » En 1899, notre confrère M. Joseph Chevalier, de Rouen, la rencontra lui-même à Fécamp (voy. la *Note sur quelques plantes adventices* récoltées dans le bassin de la Seine-Inférieure, ann. 1900, p. 9). Son introduction dans le Pas-de-Calais date de la même époque. En la distribuant de la Poudrière d'Esquardes, en 1901, M. Ed. Rogez accompagnait son étiquette de la note suivante : « C'est en suivant les chemins de fer que l'espèce semble se propager dans le nord de la France, notamment aux environs de Boulogne-sur-Mer. Quinze ans plus tard, en 1915, en me soumettant cette plante qu'il ne connaissait pas, notre regretté confrère le Dr Biau m'écrivait d'Anchel, près de Béthune : « Plante très répandue dans le Pas-de-Calais, le long des chemins, dans les moissons et les champs cultivés ». Elle est connue pareillement aux environs de Paris, dans la Seine et la Seine-et-Oise. En 1910, M. Jeanpert la distribuait de Chatillon, bords des chemins sablonneux, et M. Giraudias d'Arcueil, route d'Orléans, le long de la voie ferrée, en 1917. Dans l'Est, dès 1907, M. Breton la rencontrait à Etain (Meuse) et un peu plus tard on la signalait dans la Meuse et dans la Marne. Pour la Haute-Marne, voici ce qu'écrivit M. Aymonin, dans le *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles* de ce département, ann. 1920,

p. 24 : « Cette composée-radiée, d'origine américaine, signalée pour la première fois dans le département par M. P. Fournier à Larivière, où d'ailleurs je l'ai observée au cours de l'excursion de la Société le 25 mai 1913, croit très abondamment à Chaumont où, depuis 1914, c'est-à-dire bien avant l'arrivée des troupes des Etats-Unis, j'ai constaté sa présence sur différents points. Je connais, en effet, jusqu'à présent, sur le territoire de la ville, sept stations de cette espèce que l'on pourrait sans exagération qualifier d'envahissante. Le *Matricaria discoidea* DC. se rencontre depuis quelques années dans un certain nombre de localités françaises, surtout dans les régions nord et nord-ouest. L'an dernier, mon parent et collègue M. Madiot, de Jussey, m'en a signalé plusieurs stations dans la Haute-Saône. » M. Madiot en effet, m'en a adressé à moi-même de beaux exemplaires récoltés par lui au pied des murs, à Jussey, en 1917.

Depuis la grande guerre, l'aire géographique du *Matricaria discoidea* DC. s'étend de plus en plus et sa présence nous est signalée sur une foule de points dans le Nord, l'Est et le Nord-Ouest de la France. Jusqu'ici cependant on ne l'avait pas indiqué au sud de la Loire. Mais cette année, en août 1920, mon zélé collaborateur l'abbé Soulié l'a découvert dans deux stations du Massif Central : dans le Cantal, à Neussargues, près de la gare, alt. 800 m., et dans la Lozère, à la gare de Saint-Chély-d'Apcher, alt. 1.000 m. Cette dernière station est sans doute la plus méridionale et la plus élevée de toutes les stations françaises de cette espèce américaine. Nul doute qu'on ne la trouve ailleurs.

Le *Matricaria discoidea* DC étant aujourd'hui complètement naturalisé chez nous, a le droit de figurer dans nos Flores de France au même titre que d'autres espèces américaines largement répandues et depuis longtemps admises comme faisant partie du patrimoine national. En voici donc une courte diagnose :

Plante annuelle de 8-40 cm., trapue, glabre, à odeur suave; tige dressée, épaisse, très feuillée jusque sous les capitules; feuilles bi-tripennatiséquées, à lobes linéaires-aigus; capitules en corymbe, petits (6-9 mm.), toujours dressés sur des pédoncules courts et épais; involucre à folioles ovales ou oblongues, blanches-scarieuses à la marge, plus courtes que le disque ovoïde jaune; réceptacle conique; fleurs toutes tubuleuses, sans languettes à la circonférence; achaines très petits (1 mm.), oblongs, anguleux, faiblement nervés, surmontés d'une couronne très courte. — Juin-septembre.

H. COSTE.

Pirola umbellata et *P. maculata*

dans la région de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Ces deux plantes adventices ont été trouvées, la première par M. Jeanpert en 1885 et la seconde le 13 juillet 1902 par les deux fils de M. Guignard; il est donc intéressant de savoir

ce qu'elles sont devenues et c'est pourquoi l'an dernier et cette année, j'ai visité leurs localités connues.

P. umbellata (Chimaphila umbellata Pursh), vivant en Europe, Asie et Amérique septentrionale, n'était signalé, avant la découverte de M. Jeanpert, que dans les Vosges, au Ban de la Roche, où il n'a pas été retrouvé, dans un bois près d'Haguenau et dans le canton de Zurich.

Il existe actuellement :

1° Dans un bois proche de la ville de Ne-mours (S.-et-M.) où il était assez abondant et en pleine floraison le 14 juillet 1919;

2° Dans la forêt de Fontainebleau aux Sablons, près Moret, très abondant, très vigoureux avec de nombreuses ombelles fructifères de l'an passé, le 6 juin 1919, mais pas encore fleuri à cette date;

3° Même forêt dans un taillis sous futaie joignant le rocher Bouligny. Vit en colonies denses jointes par des pieds isolés. Offre une belle végétation et montre de nombreux plants fructifiés. Visité le 3 octobre 1920.

En résumé cette espèce s'étend de plus en plus et a trouvé les conditions d'habitat qui lui convenait; il n'y a donc aucune crainte à avoir sur la disparition de cette plante, tout au moins pour des causes naturelles.

P. maculata (Chimaphila maculata Pursh) beaucoup plus rare que le précédent est originaire de l'Amérique septentrionale et des doutes existent sur son introduction naturelle dans la forêt de Fontainebleau. Cette Pirole fort jolie croit en quatre points de la forêt où elle ne fleurit que très rarement :

1° Près Bois le Roi, aux alentours de la route Ronde. Localité principale et première rencontrée; était en très bel état le 25 septembre 1920; comprenait 500 pieds environ dont une cinquantaine de fructifiés. La plante est en bonne voie de dissémination en suivant la direction du nord au sud.

2° A la Croix de Toulouse, localité découverte par M. Dumée, en 1916; on y compte une quinzaine de pieds assez chétifs. La plante se maintient mais ne paraît pas s'étendre, telle est mon impression le 3 octobre 1920. Aucun pied porte-graines;

3° Route de la Cave. L'emplacement indiqué n'a pas été retrouvé ni par M. Jeanpert, ni par moi;

4° A la Croix du Grand Veneur. Le hasard m'a fait découvrir 6 pieds bien vigoureux mais n'ayant pas fleuri, sous un chêne, près d'un chemin forestier, le 18 septembre 1920. Le schéma de cette nouvelle localité a été transmis à MM. Dumée et Jeanpert le lendemain de ma découverte pour réserve d'antériorité.

Quoique *P. maculata* soit bien moins abondant que *P. umbellata*, il est néanmoins en excellente voie de dissémination et il est à présumer que des recherches attentives dans les cantons peu explorés de la forêt feraient trouver d'autres localités.

C'est à dessein que j'ai laissé dans l'imprécision les stations de ces deux plantes car certains botanistes, n'ayant rien des amis des Plantes, ne sont que d'impitoyables collecteurs et il faut préserver de leurs mains trop avides ces deux nouvelles venues dans la Flore Parisienne.

Inutile de dire que c'est avec plaisir que je recevrais toutes communications à leur sujet.

BIBLIOGRAPHIE :

Bulletin de la Société Botanique de France, 1886, page 310; 1902, p. 10; 1902, p. 281; 1916, p. 204.

Vade-mecum Flore Parisienne, Jeanpert, Paris, 1911.

CH. BROYER.

51, rue du Sahel, Paris (XII^e).

BIBLIOGRAPHIE

MM. J.-A. BATTANDIER, R. MAIRE et L. TRABUT, professeurs à l'Université d'Alger, viennent de publier le 5^e fascicule de l'*Atlas de la Flore d'Algérie*, Iconographie avec diagnoses d'espèces nouvelles, inédites ou critiques de la Flore Atlantique. Ce fascicule renferme 18 pages de texte et 12 planches hors texte. Il a paru à la librairie P. KLINCKESIECK, L'HOMME S^r, 3, rue Corneille, Paris. CH. D.

M. H. COUPIN, docteur ès sciences, lauréat de l'Institut, chef des travaux botaniques de la Sorbonne, vient de publier l'*Album général des cryptogames*. Cet ouvrage comprend : les *Algues du Globe* et les *Champignons du Globe*. S'adresser à l'auteur, 5, rue de la Santé, Paris (XIII^e). CH. D.

Le Bulletin n° 20 (octobre 1920) de la *Soc. bot. du Var et de la Corse* a paru. Il traite du *Scilla hyacinthoides* L. (P. COSTURIER), des huit races françaises de l'*Erodium cicutarium* L'Hér., et du *Vitex Agnus-Castus* L. (C^e LA-FLOTIE).

Ce dernier article, fort intéressant d'ailleurs, ne mentionne ni les usages auxquels servait le *Gattilier* dans la vie monastique de l'antiquité, ni l'utilisation qu'en faisaient les prêtresses de Cérès et les dames d'Athènes à l'occasion des fêtes des Thesmophories. CH. D.

Dans le n° d'octobre de la *Parfumerie Moderne* (19, rue Camille, Lyon), notre confrère, M. GATTEFOSSÉ étudie les ressources aromatiques du Maroc. Cette même revue contient d'intéressants articles sur les *Plantes aromatiques des chaînes alpines* de Savoie; *Une station botanique d'essai à Grasse*; les *Plantes aromatiques de l'Hérault*. CH. D.

Le Directeur-Gérant du *Monde des Plantes* : CH. DUFFOUR.

Agen. — Imprimerie Moderne, 43, rue Voltaire.